



AVS, interface d'accompagnement à la scolarité

Marie Toullec-Théry, MCF
CREN, université de Nantes et IUFM
marie.thery@univ-nantes.fr

L'école une institution nourrie par son histoire

Ségrégation

Deux systèmes séparés

L'école ordinaire

Les établissements spécialisés

1909 Classes de perfectionnement

Intégration

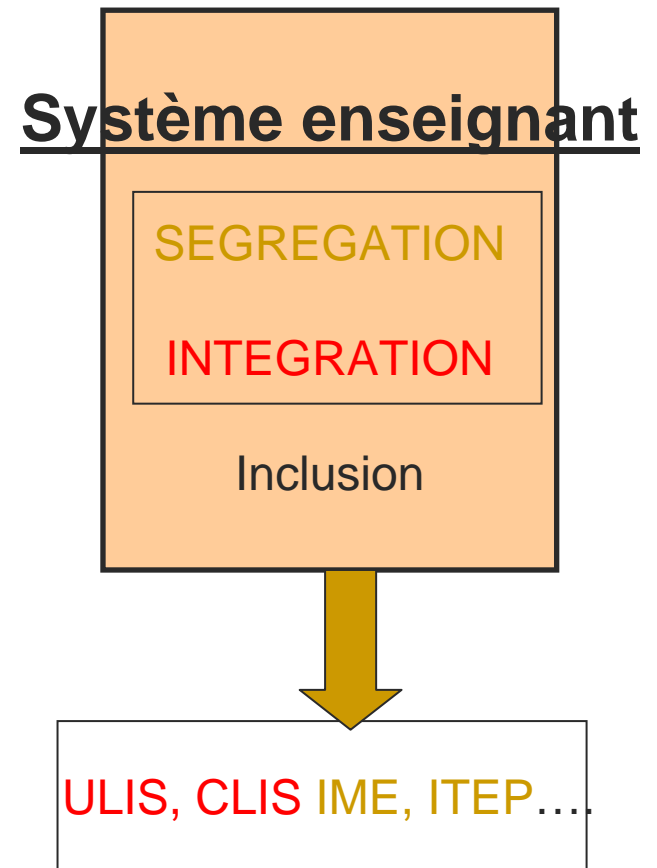
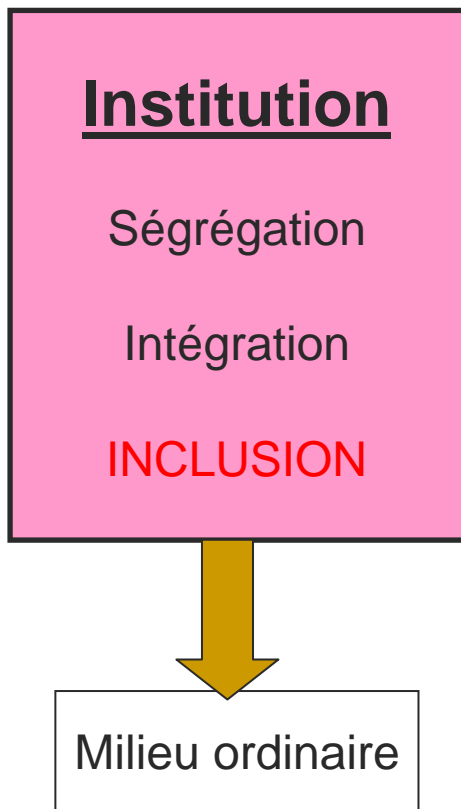
«L'intégration était élèves qui, au tern réparatrice ou rééc apporter la preuve d'adaptation au mi ordinaire » (Benoît

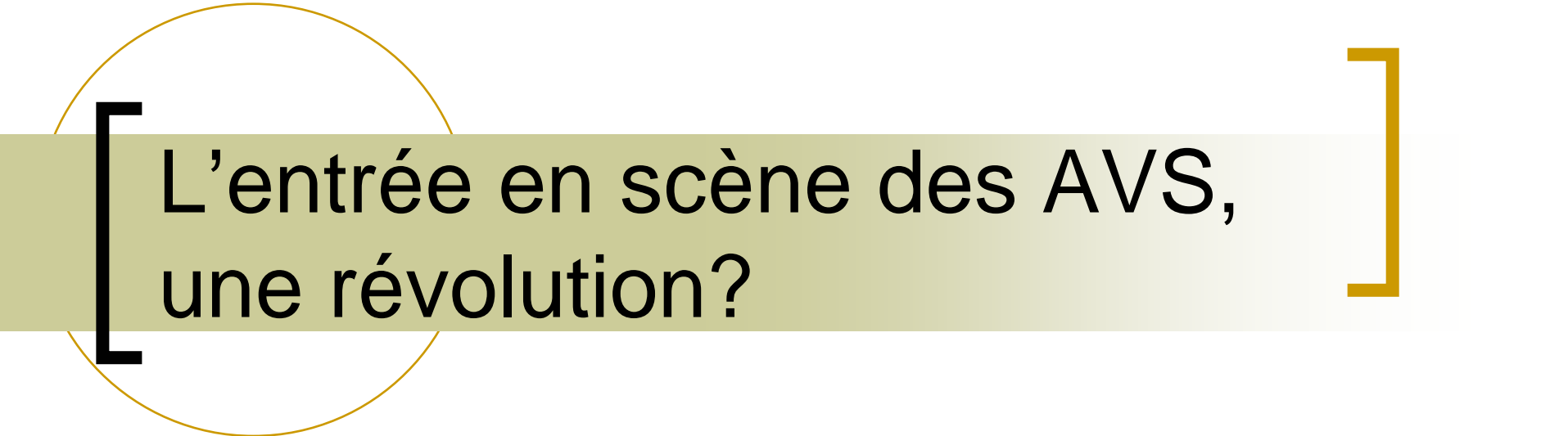
Inclusion

L'inclusion correspond à l'idée **d'interdiction de toute forme de discrimination.**

« Dans le cadre général de la référence aux Droits de l'Homme, l'éducation inclusive se fonde sur les principes d'égalité, d'égalité des chances » (Jamet, 2004). Une école inclusive correspond donc à **l'école pour tous** quelque soit l'origine sociale, les difficultés d'apprentissage ou le handicap.

Deux logiques en tension





L'entrée en scène des AVS, une révolution?

Vers un système bicéphale dissymétrique
(Toullec-Théry, Nédélec-Trohel, 2009)



Quelles injonctions institutionnelles?

Circulaire n°2003-093 du 11.6.2003

**Un système à qui l'on demande d'être
coordonné**

Quatre activités définies

Circulaire n°2003-093 du 11.6.2003

- des **interventions dans la classe**, définies en **concertation** avec l'enseignant ou en dehors du temps scolaire ;
- des participations aux **sorties de classes** ;
- l'accomplissement de **gestes techniques** ne requérant pas une qualification médicale ou para-médicale ;
- une **collaboration au suivi** des projets d'intégration*

* PPS



Une **collaboration au suivi** des projets
d'intégration

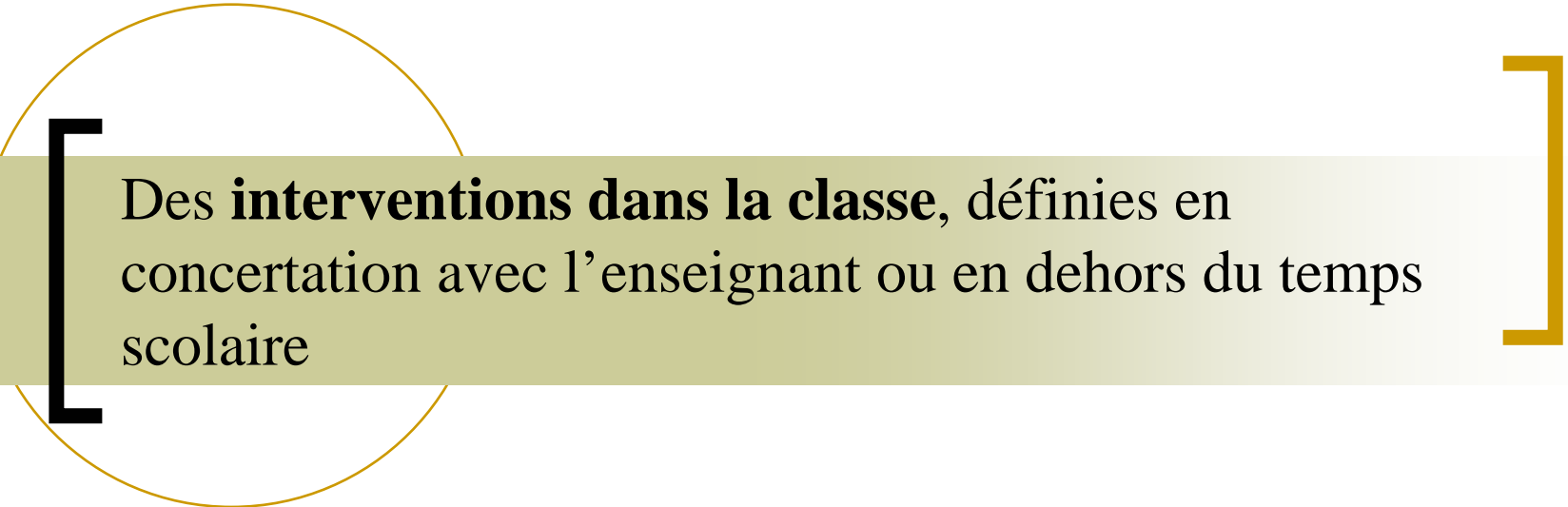
Une collaboration au suivi des projets
personnalisés de scolarisation

L'AVS et le suivi de la scolarisation

« Une collaboration au suivi des projets d'intégration (réunions d'élaboration ou de régulation du projet individualisé de l'élève*, participation aux rencontres avec la famille, réunion de l'équipe éducative**, ...) »

PPS: projet personnalisé de scolarisation

ESS: équipe de suivi de scolarité



Des interventions dans la classe, définies en concertation avec l'enseignant ou en dehors du temps scolaire

Plusieurs tâches

- Aide à **l'installation matérielle** de l'élève ;
- Aide **pratique, rapide et discrète** permettant à l'élève de trouver la disponibilité maximale pour sa participation aux activités de la classe ;
- Aide **aux tâches scolaires** lorsque l'élève handicapé rencontre des difficultés pour réaliser, dans des conditions habituelles d'efficacité et de rapidité, les tâches demandées par les situations d'apprentissage ;
- Optimiser **l'autonomie** de l'élève dans les apprentissages ;
- Faciliter **la participation** de l'élève aux activités collectives et aux relations interindividuelles.

[Interdépendance des systèmes enseignant-AVS]

« L'ajustement des interventions [maître de classe-AVS] doit se faire en fonction d'une appréciation fine de l'autonomie de l'élève et tenir compte de la nature et de l'importance des activités. Il est donc indispensable qu'elles résultent d'une concertation avec chaque enseignant et s'adaptent aux disciplines, aux situations, et aux exercices ».

[Une conception commune pour donner de la cohérence?]

- **Collaborer:** travailler avec d'autres à une œuvre commune.
- **Ajuster:** adapter parfaitement une chose à une autre.
- **Se concerter:** s'entendre pour agir ensemble donc préparer une action en commun



Du côté de la recherche

Retrouve-t-on la nécessité
d'un système coordonné ?

Quels critères pour une scolarisation réussie ?

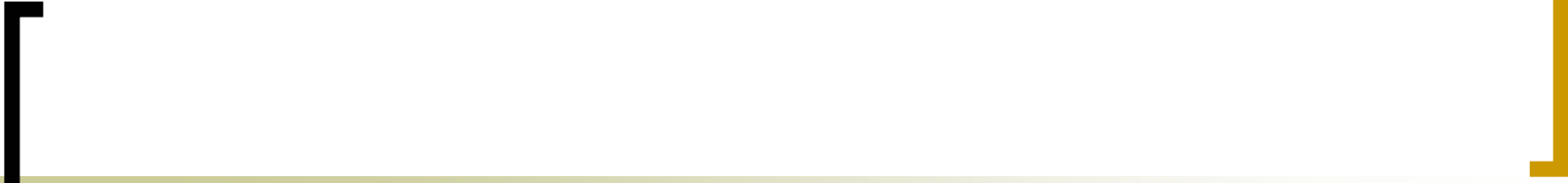
Dix registres principaux sont généralement présents lorsque des intégrations fonctionnent (INRP, 2000)

Le volontariat de l'équipe enseignante, des parents des enfants handicapés, des enfants handicapés eux-mêmes, mais aussi des enfants « tout venant » et de leurs parents.

La coopération entre différentes instances et leur contractualisation (définition de cadres, de calendriers, de modalités de travail permettant aux partenaires de se rencontrer, développement de la collaboration entre institutions *a priori* « concurrentes », association des familles, définition conventionnelle des possibilités d'évolution, d'interruption, d'arrêt de l'intégration.

La sensibilisation et la dédramatisation (de tous les personnels, communication à tous niveaux).

L'aménagement réaliste des situations et la prise en compte des contextes (aménagement matériel et équipement des locaux, accessibilité, mais aussi recherche d'objectifs atteignables, acceptation des échecs relatifs).

- 
- La préparation de l'intégration (faire figurer l'enfant intégré sur la liste des enfants de l'école, permettre qu'un temps conséquent soit consacré aux rencontres préalables, favoriser un temps d'essai, mettre en place un dispositif de suivi ;
 - **La mobilisation d'une variété de ressources et de soutiens** (AVS, SESSAD, ...)
 - L'individualisation de chacun des projets (différenciation des objectifs, attention soutenue aux acquis, aux difficultés ou aux régressions des enfants, refus d'une méthode a priori, modularité des horaires et évolutivité des emplois du temps
 - La formation des personnes
 - La globalité de la démarche (projet d'ensemble dépassant la scolarisation dans le premier degré)
 - L'évaluation de l'ensemble du dispositif

Recherche menée par C.Gardou (2006)

- Quelques traits caractéristiques de la posture professionnelle que nécessite la prise en compte de ces élèves :
 - a/ reconnaître la diversité des élèves déficients ;
 - b/ résister au fatalisme malgré les lenteurs d'apprentissage et l'incertitude des progrès possibles ;
 - c/ différencier sa pédagogie ;
 - d/ **coopérer** avec les professionnels extérieurs, les différents acteurs scolaires et les parents ;
 - e/ viser à la fois les apprentissages et la socialisation ;
 - f/ considérer que l'inclusion de ces élèves fait partie intégrante de son métier et n'est pas le domaine réservé des enseignants spécialisés ;
 - g/ considérer que ces élèves sont un atout pour la classe et non un problème à surmonter.

[Coopérer plus que collaborer?]

- « Une certaine division du travail existe dans toute collaboration mais celle-ci est spontanée, basée sur un engagement, un désir de participation libre, alors que dans la coopération, elle est demandée et raisonnée. »
(M-F. Blanquet)

Partage des tâches

Division négociée *a priori* d'une tâche
(partition définie du travail à réaliser)

Une position d'interface

- Cette multiplicité de champs d'intervention fait de l'AVS « *un des rares acteurs de l'intégration à être en position stratégique pour appréhender la situation de l'élève selon ses aspects pratiques, sociaux, pédagogiques et psychologiques* » (Laurent Cognet, 2005).



Des résultats de recherches

Les prescriptions sont-elles faciles à tenir?

Un positionnement variable des AVS en classe

- *Une partition des rôles pour des territoires respectifs identifiés par tous:*

Accompagnement indexé au discours et aux actions pédagogiques du professeur.

- *Une position surplombante de l'AVS, expert sur le handicap:*

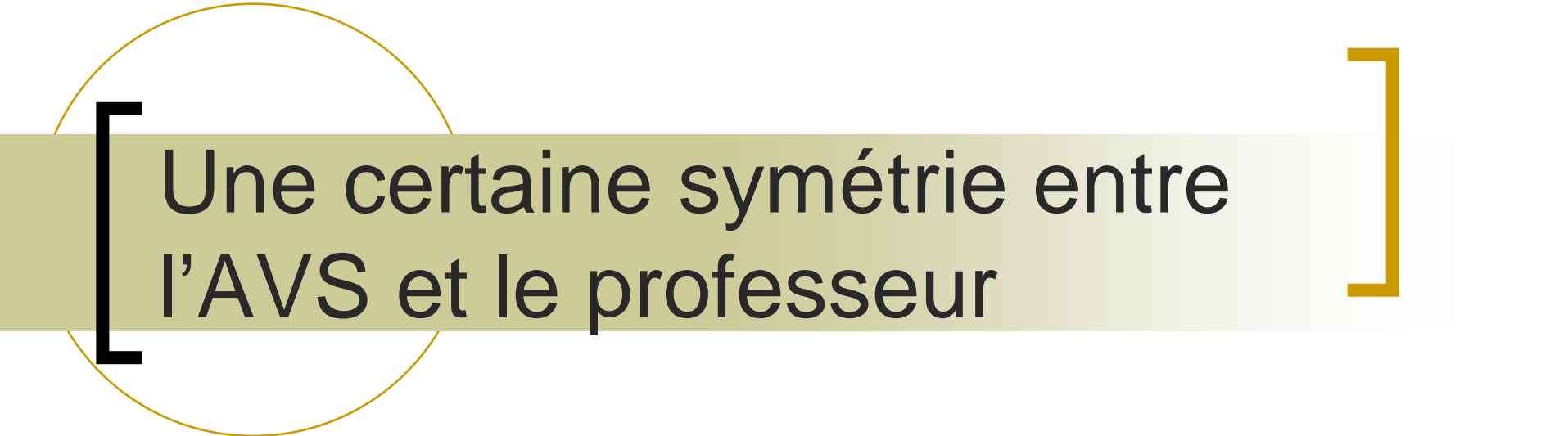
Ecran au projet d'apprentissage de l'élève avec la classe.

- *Une position surplombante du professeur:*

Certaine inutilité de la présence de l'AVS.

- *Une certaine symétrie entre l'AVS et le professeur:*

« Court-circuitage » des objectifs du professeur.



Une certaine symétrie entre
l'AVS et le professeur

Des territoires peu délimités

Analyse d'une situation de classe

(M. Brissiaud, M1, 2010)



Le professeur demande aux élèves d'ouvrir leur livre page 65.



Il vérifie pour quelques élèves.



Il passe la consigne à l'ensemble de la classe

[Ce que fait l'AVS]

- Pendant ce temps, l'AVS agit sur deux dimensions:
 - Une aide à **l'installation matérielle** de l'élève ;
 - Une aide **pratique, rapide et discrète** permettant à l'élève de trouver la disponibilité maximale pour sa participation aux activités de la classe.

L'AVS est dans le champ de ses prérogatives

- 
- Pourtant, une analyse plus micro révèle que...

Les espaces de parole se concurrencent

	MC	AVS	Yohan
3'52	Ouvrez votre fichier page 65 qu'on puisse terminer (MC passe voir quelques élèves)	Tu mets ton livre à la page 65 ?	Je veux pas !
3'57	Vous vous rappelez les jeux qu'on a fait l'autre jour, le jeu du plus grand total ? avec les feuilles de jeu (MC les montre) et le dé ? Donc les exercice en orange, c'est un petit peu ce jeu-là. Il faut compter les points avec les différents joueurs. Je vous laisse 10 minutes pour faire ça et après on passera au fichier à la page suivante.	(L'AVS regarde Yohan) Allez, vas-y, tu ouvres ton livre ?	N'importe quoi ! N'importe quoi ! (Yohan lève un bras comme s'il s'étirait)
4'15		L'AVS se lève, quitte la classe. dirige vers le classe.	La voisine de table lui met le livre à la bonne page.

L'AVS intervient en même temps que le professeur et s'interpose entre l'enseignant et l'AVS

Les actions se superposent dans le temps

L'AVS apporte une règle qu'elle pose devant Yohan

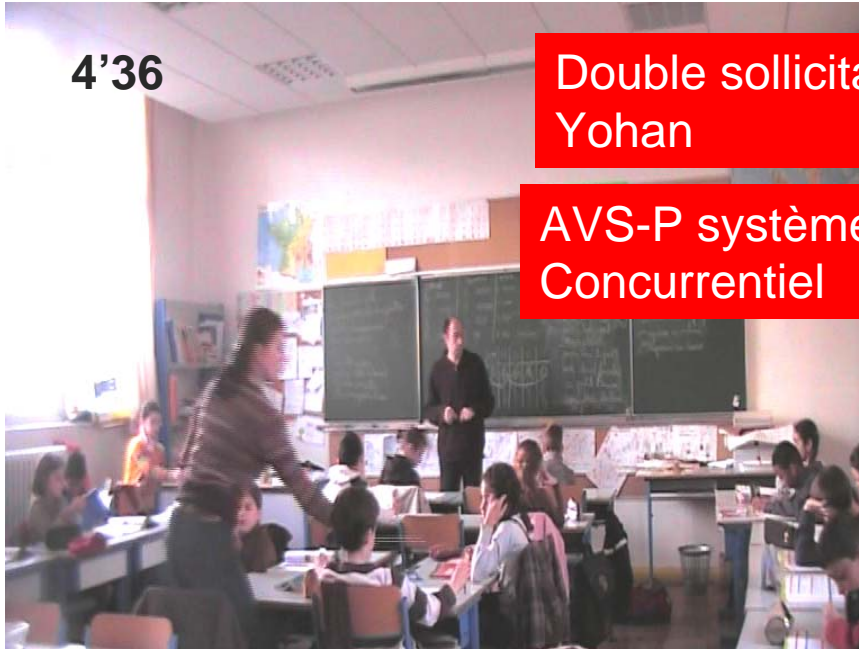
L'AVS gère la matériel et prend la trousse dans le cartable

4'36

Double sollicitation Pour Yohan

AVS-P système Concurrentiel

38'32



Les territoires s'empiètent

Le professeur interagit individuellement avec Yohan sous le regard de l'AVS

L'AVS s'écarte un peu pour s'occuper des aspects matériels, mais reste dans le champ d'action de l'enseignant

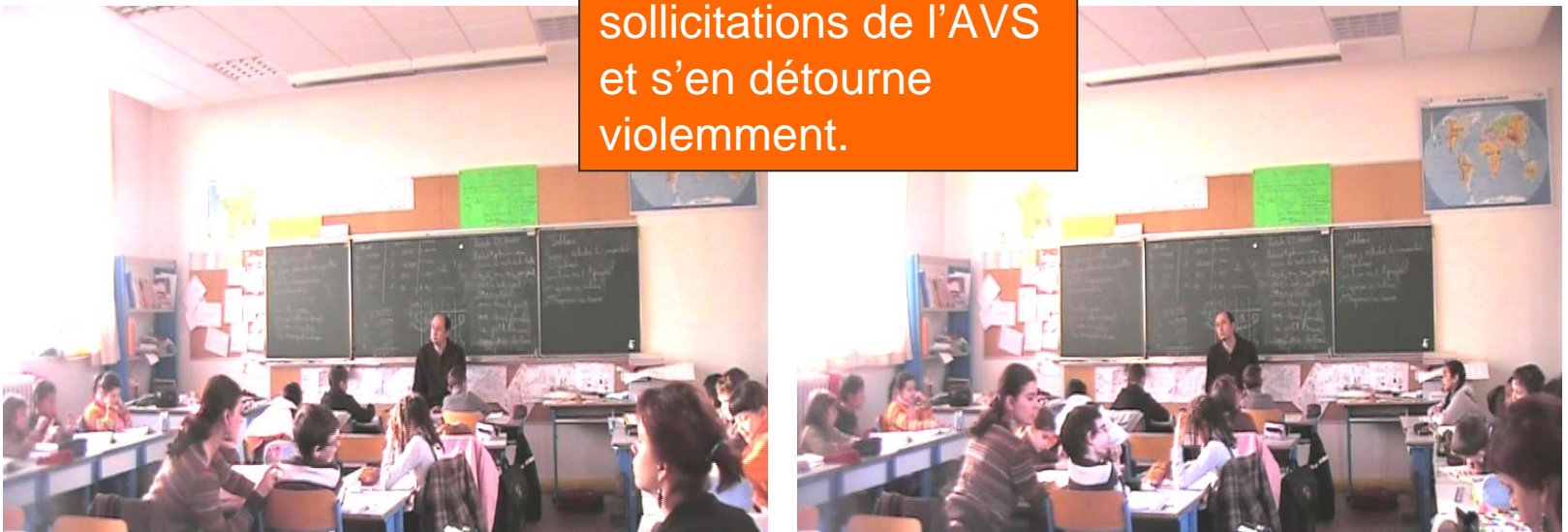
Un adulte se tient en permanence à une distance intime de Yohan



Les effets sur Yohan

Des ruptures relationnelles

Yohan refuse les sollicitations de l'AVS et s'en détourne violemment.



[Deux prérogatives de l'accompagnement sont empêchées]

- Optimiser l'**autonomie** de l'élève dans les apprentissages ;
- Faciliter **la participation** de l'élève aux activités collectives et aux relations interindividuelles.



- Pas ou peu de marquage des territoires enseignants-AVS
- Paradoxe de l'aide individuelle: l'AVS demande l'autorisation à l'enseignant de « quitter » Yohan.

Un positionnement difficile de l'AVS

Tâches de l'AVS (circulaire)	Actions	conséquences
Aide à l' installation matérielle de l'élève	Met tout en œuvre pour que l'élève ait ce qu'il lui est nécessaire à son poste de travail	Agit en même temps que l'enseignant
Aide pratique, rapide et discrète permettant à l'élève de trouver la disponibilité maximale pour sa participation aux activités de la classe	Est discrète et agit rapidement	Agit en même temps que l'enseignant
Aide aux tâches scolaires lorsque l'élève handicapé rencontre des difficultés pour réaliser, dans des conditions habituelles d'efficacité et de rapidité, les tâches demandées par les situations d'apprentissage	Réaménagement le milieu : boîtes, cahier de brouillon	Aménage la tâche selon ce qu'elle pense qu'elle doit faire, pas de directive préalable de l'enseignant
Optimiser l' autonomie de l'élève dans les apprentissages	Quitte Yohan 3 minutes sur 67 minutes d'activité (4% du temps).	Demande l'autorisation à l'enseignant de quitter Yohan et superviser le travail des autres élèves
Faciliter la participation de l'élève aux activités collectives et aux relations interindividuelles.	Tente de conserver Yohan dans la tâche conférence AVS, 4 Janvier 2012	Occasionne des difficultés voire des ruptures relationnelles

[L'accompagnement, oui, mais jusqu'où?]

Quand les rôles de chacun ne peuvent être anticipés, les ajustements sont difficiles:

Double sollicitation

Double temps d'aide

- Une sur-exposition à l'aide;
- Une sur-sollicitation;
- Un dédoublement du temps didactique: celui du groupe et celui de l'aide individuelle;

Exclusion de l'intérieur (Bourdieu, 1993)

Un système mixte

Systeme didactique enseignant

Décision et préparation de la séance donnée au groupe

Rediffusion de la consigne pour Yohann

Discours pédagogique

Variation des distances physiques

Validation pour le groupe

Systeme didactique AVS

Préparation matérielle (cahier, crayons, règle)

Réaménagements du milieu pour Yohann

Dis cours pédagogique

Proximité physique

Eloignement symbolique (agit comme perturbateur)

Validation



La relation d'aide

Deux mots-clés:
Aider et accompagner

Des mots valise

Aider

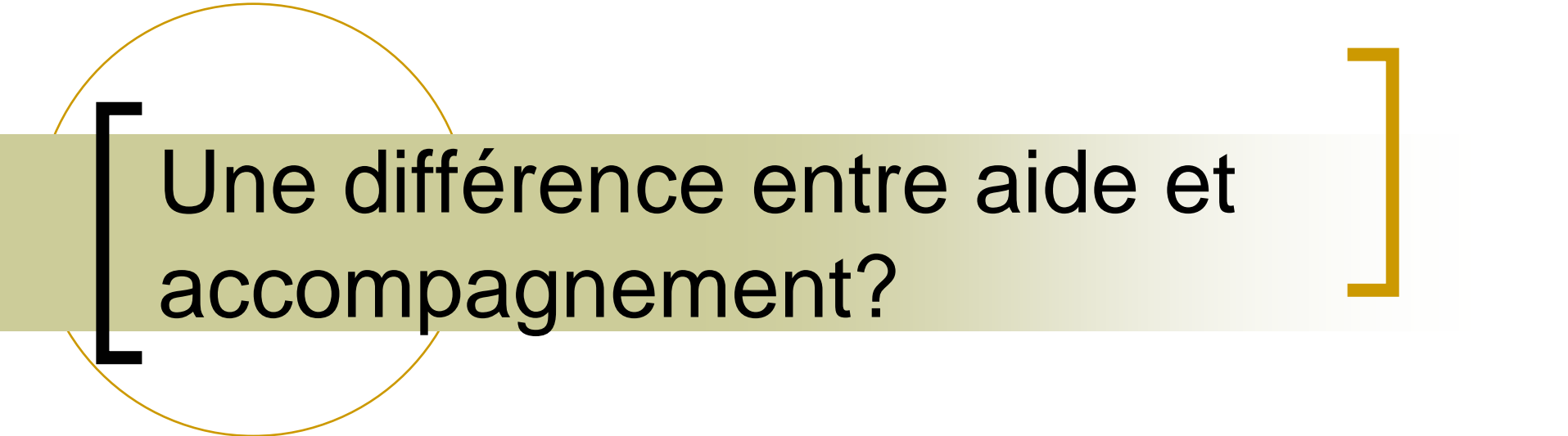
- Donner un coup de main
- seconder
- assister
- soutenir
- épauler
- contribuer à
- concourir
- favoriser
- permettre
- faciliter
- soulager

Accompagner

- Venir avec
- aller avec
- escorter
- convoier
- protéger
- couvrir
- assister
- suivre
- chaperonner

Des conceptions diverses de l'aide

- Conceptions diverses et parfois incompatibles.
- Ainsi « soutenir »/« assister », comme « aller avec » / « protéger » :
 - identifient des rapports divergents à l'individu,
 - produisent des actions dont les effets pourront être en rupture avec les attentes d'autonomie ou d'émancipation (de l'élève).



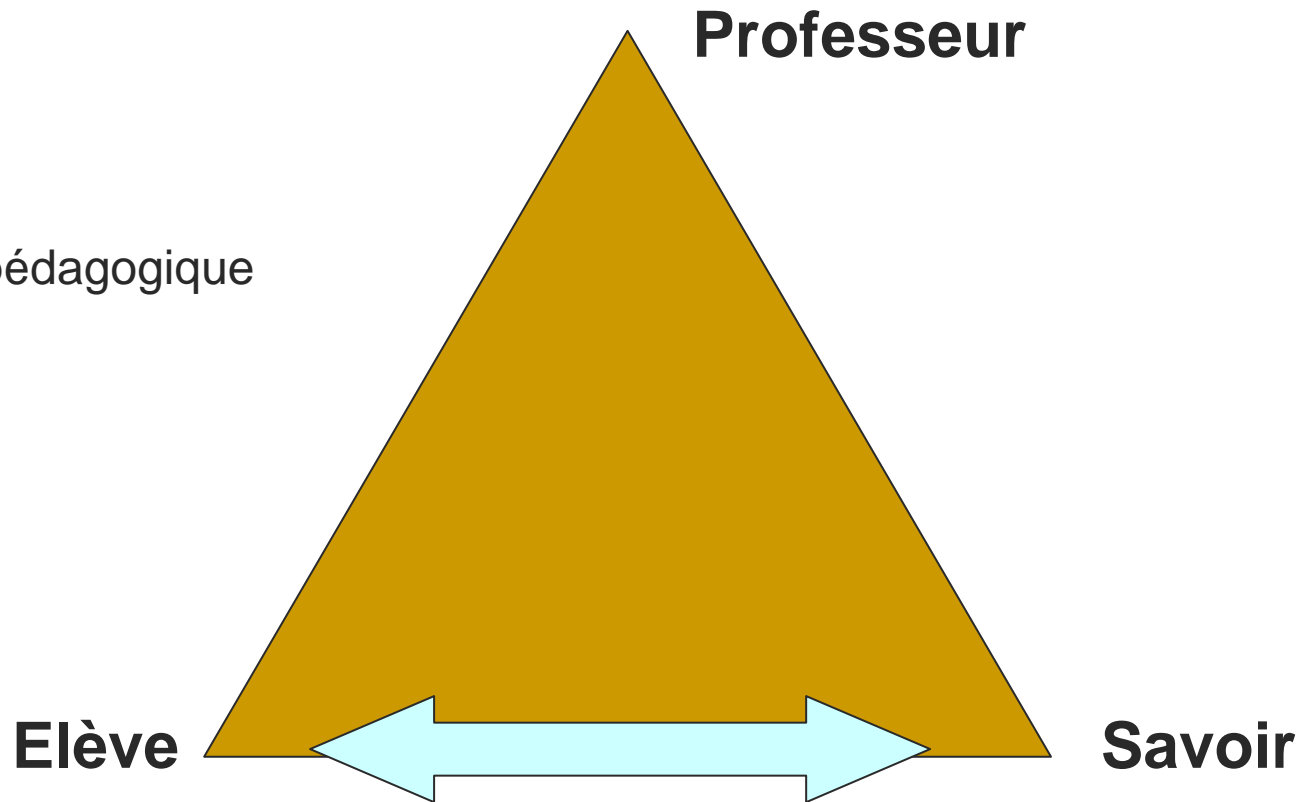
Une différence entre aide et accompagnement?

Aide et accompagnement

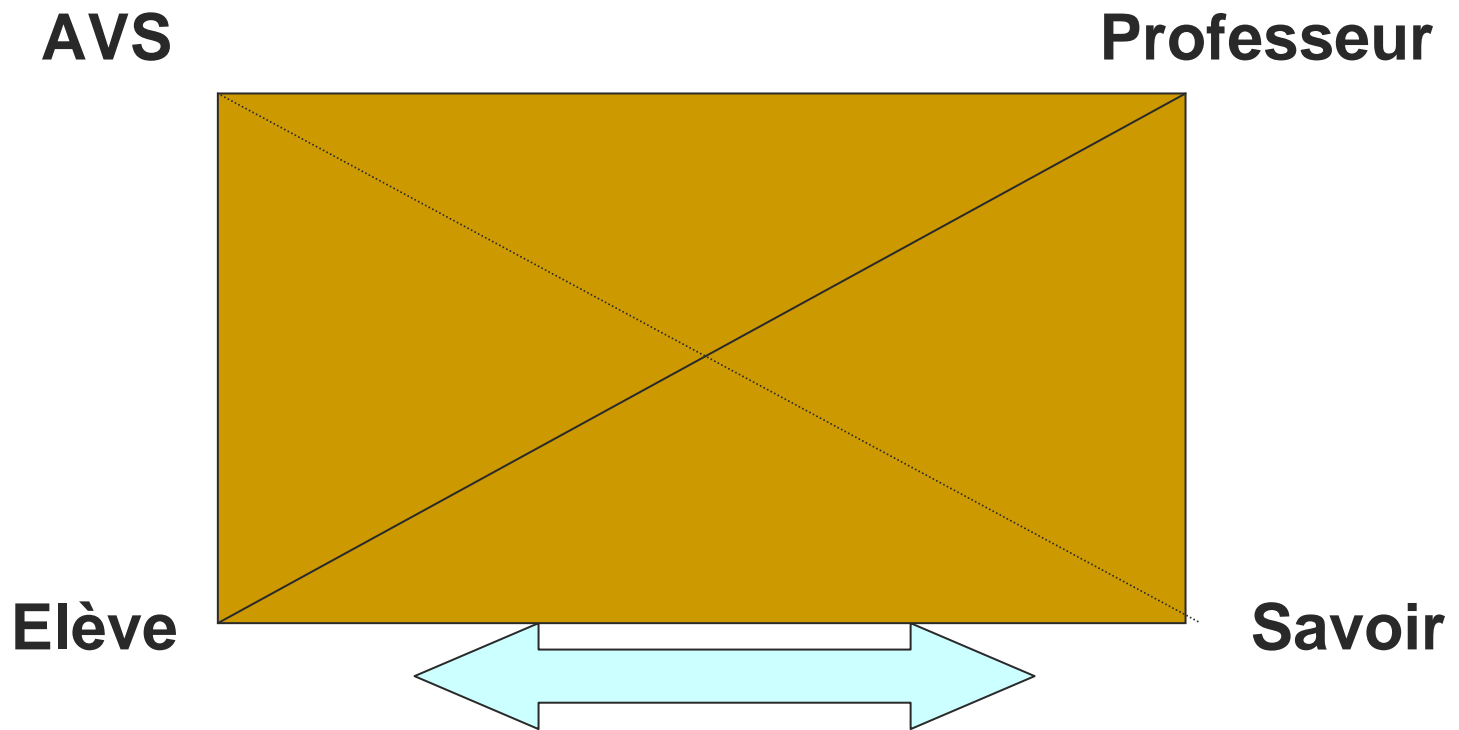
- « *On ne peut réduire la notion d'accompagnement à celle de l'aide. Cela la restreindrait à une réponse trop fonctionnelle.*
- *L'accompagnement a plus d'ambition en sous-tendant l'apprentissage **mutuel**, la **co-construction**.*
- *L'action d'accompagnement provoque **une modification de l'activité demandée et ainsi réalisée par ou avec l'aide d'un autre** » (Cochetel, Edouard, 2008).*

[La médiation]

Le triangle pédagogique



[La médiation]





La relation d'aide

Comment « *établir un lien de confiance et adopter des attitudes qui favorisent le maintien de cette relation* »? (Tremblay, 2003).

[La relation d'aide]

- Aider une personne dans quel but?
- Quels sont les moyens les plus adaptés à mettre en œuvre pour aider cette personne?
- Quelles sont les ressources à activer et quels sont les outils à utiliser pour aider?

[La relation d'aide en milieu scolaire]

- La relation d'aide: « *Processus par lequel on peut engager une personne, là, dans le contexte de la classe, un élève en situation de handicap, à faire de nouveaux apprentissages, à poser de nouveaux gestes pour arriver à satisfaire ses besoins ou à résoudre ses difficultés* » (Tremblay, 2003).

Un positionnement exigeant qui est à outiller

[Les dérives de l'aide]

- La dépendance: « *apprendre à gérer sa dépendance aux aides apportées* » (Calin, 2008).
- Aider sans savoirs: une « *relation didactique* » limite

Critères efficaces dans la relation d'aide

- « **Empathie, disponible, attentif, attentionné, adaptable, réactif et tolérant**, est le fondement de toute bonne présence à autrui » (Nuss, 2005).
- L'observation de l'élève
- Travailler la demande (ne pas oublier que l'enfant est sujet, non objet de l'aide)
- Amener l'élève à « faire seul »
- Amener l'élève à faire « avec ses pairs »
- Effacement ponctuel (réfléchir les territoires).



Professionnaliser la relation

[Points de vigilance]

- Quelles sont les intentions et les attentes du professeur?
- Qu'y a-t-il à apprendre dans la situation?
- Comment faire pour que l'élève sache ce qu'il y a à faire et à apprendre?
- Comment le professeur peut-il rendre lisibles ses attentes à l'AVS?
- Comment l'AVS peut-il diffuser, au professeur, ce que l'élève a fait et comment il a procédé?
- Comment l'AVS peut-il diffuser au professeur le types d'aides qu'il a produites auprès de l'élève?

[Outils de l'expertise]

■ Les traces de l'activité

- Grilles d'observation
- Cahier de liaison
- Prise de notes
- Cahier de réussite

■ Les temps de co construction

- Elaboration du PPS, sorte de contrats d'objectifs et de moyens;
- Des temps d'élaboration de l'activité et de l'aide,
- des équipes de partage sur la scolarisation de l'élève

Bibliographie

- Nédélec-Trohel, I., Toullec-Théry, M. (2010). Interactions entre un professeur, un AVS et un élève handicapé dans une Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS). *Carrefours de l'Éducation*, n°29, 161-180.
- Toullec-Théry, M., Nédélec-Trohel, I. (2009). Tentative de modélisation de l'organisation du fonctionnement de trois binômes AVS/professeur. *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°45, 129-138.
- Toullec-Théry, M., Dujardin, D., Nédélec-Trohel, I., Ferré, F-M & Hanry, L. (2009). Professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire : un projet partenarial en Ille et Vilaine. *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°45, 117-128.
- Toullec-Théry, M., Nédélec-Trohel, I. (2008). Scolarisation des élèves en situation de handicap, études de pratiques entre professeurs et auxiliaires de vie scolaire (AVS). *Alter European Journal of Disability Research*, vol.2, 337-358.
- **www.respect2.org/AVS.htm**

Bibliographie

- Calin, D., (2008). *La relation d'aide* (Entretien avec Agnès Pottier) - *Facteur Santé* (Revue de la NAFSEP) - N° 106 - Décembre - PP. 44-45.
- Cochetel, G & Edouard, M. (2008). *Auxiliaire de vie scolaire: accompagner l'élève handicapé*, Scéren.
- S. Ebersold, 2007, *Parents et professionnels face au dévoilement du handicap*, ERES.
- Tremblay, L. (2003). *La relation d'aide (Développer des compétences pour mieux aider)*. Lyon.